



HAL
open science

Disposition et réalisation graphique des lettres et des pétitions proto-byzantines : pour une paléographie “ signifiante ” des papyrus documentaires

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Disposition et réalisation graphique des lettres et des pétitions proto-byzantines : pour une paléographie “ signifiante ” des papyrus documentaires. Proceedings of the 24th International Congress of Papyrology, Aug 2004, Helsinki, Finlande. pp.353-367. hal-01685373

HAL Id: hal-01685373

<https://hal.science/hal-01685373>

Submitted on 16 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Disposition et réalisation graphique des lettres et des pétitions protobyzantines : Pour une paléographie « signifiante » des papyrus documentaires

Jean-Luc Fournet

La bibliologie et la paléographie sont des approches qui ont surtout été privilégiées dans le domaine de la papyrologie littéraire, principalement selon un point de vue descriptif et diachronique (évolution des écritures, changement des formes de support). Malgré les remarques pionnières d'Ulrich Wilcken et les études fondamentales d'Eric Turner¹, les caractéristiques matérielles et formelles des documents (format du support, orientation fibrale, type d'écriture) ont tendance à moins intéresser les papyrologues, qui s'attachent naturellement avant tout à leur contenu². Je constate d'ailleurs que, dans la séance « Paléographie » de ce congrès, je suis le seul à aborder des problèmes touchant à la papyrologie documentaire. Nul ne peut douter pourtant que, comme en papyrologie littéraire, l'écriture, la présentation et le format des textes documentaires ne nous livrent des informations tout aussi importantes sur les modes d'écriture des Anciens et leur évolution. Je voudrais aller plus loin en montrant ici combien l'analyse matérielle d'un document peut être porteuse de sens. Ce sens peut concerner le contenu textuel (et la manière dont les Anciens le concevaient), le contexte socio-culturel du scripteur et même la provenance du document. Je ne m'intéresserai ici qu'au premier aspect, le rapport entre forme et contenu d'un document, en me limitant à deux genres, la lettre et la pétition.

On peut mettre en pratique cette analyse selon deux démarches, diachronique ou synchronique. Je vais tenter d'illustrer la première en prenant l'exemple de la lettre.

¹ Principalement, pour le sujet qui nous occupe, *The Terms Recto and Verso. The Anatomy of the Papyrus Roll*, Pap. Brux. 16, Bruxelles 1978.

² Voir une exception récente avec l'étude de J. Gasco, « Les codices documentaires égyptiens », dans A. Blanchard (éd.), *Les débuts du codex* (Bibliologia 9), Turnhout 1989, p. 71-101.

1. L'approche diachronique : l'évolution de la lettre

C'est un fait connu que la forme de la lettre a subi un changement radical durant l'époque romaine³. L'époque ptolémaïque a vu se concurrencer deux formats différents de lettre : la bande taillée dans le rouleau était disposée soit verticalement (les fibres sont alors horizontales), soit horizontalement (les fibres sont verticales). Étant donné que dans la plupart des cas le texte de la lettre est relativement court (ce qui incitait à découper des feuillets à la forme rectangulaire très allongée), cela aboutit à ce qu'on pourrait appeler un « format vertical » ou un « format horizontal » (Fig. 1). C'est le premier, le format vertical, qui s'impose durant la fin de l'époque hellénistique et à l'époque romaine jusqu'au IV^e s. inclus. À partir du V^e s., on assiste à un changement : le format horizontal devient majoritaire pour évincer presque totalement le format vertical à partir du VI^e s. comme le montre le graphique réalisé d'après les plus de 400 lettres des IV^e-VII^e s. des *Oxyrhynchus Papyri* (Fig. 2). Des sondages faits dans des ensembles provenant d'autres cités de régions différentes montreraient les mêmes résultats.

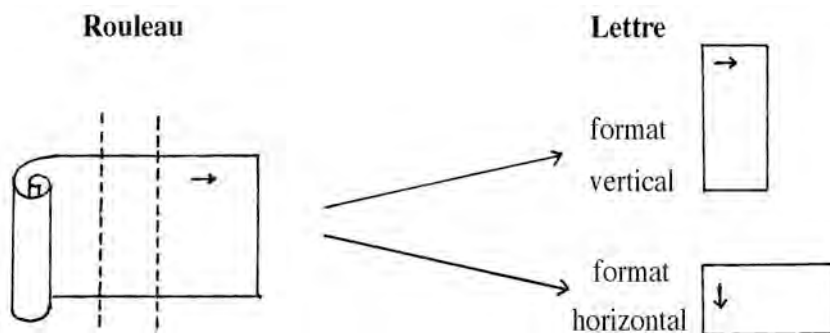


Fig. 1: Les deux types de format de lettre.

³ Je reprends ici certaines des conclusions d'une étude intitulée « Esquisse d'une anatomie de la lettre antique tardive d'après les papyrus » à paraître dans R. Delmaire, J. Desmulliez et P.-L. Gatier (éd), *Correspondances. Documents pour l'histoire de l'Antiquité tardive*, Collection de la Maison de l'Orient 37, Lyon, à paraître en 2007.

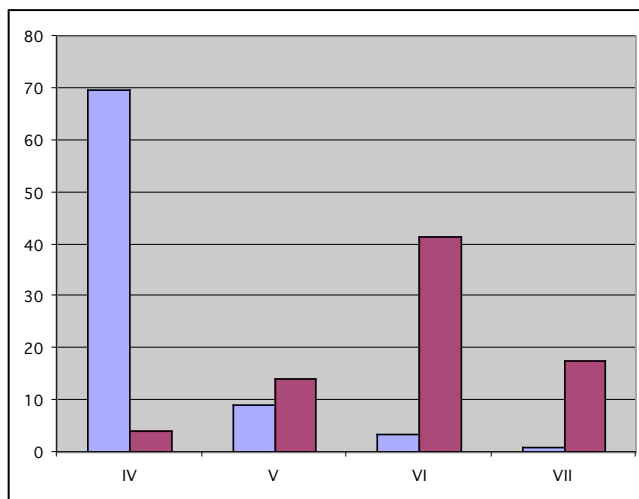


Fig. 2: Rapport des formats vertical (1ère col.) et horizontal (2e col.) pendant les IVe-VIIe s. d'après les *P.Oxy.*

Une fois constaté le changement, il faut essayer de l'interpréter en voyant s'il est explicable par le genre lui-même et ses mutations.

On serait tenté de lier ce changement à celui, plus général, des documents à la même époque : la canonisation de la disposition *transversa charta*, qu'adopte précisément la lettre de format horizontal. On sait en effet qu'à partir du Ve s. et surtout du VIe s. la disposition *transversa charta* s'impose très majoritairement. Les raisons que l'on a avancées pour justifier cette diplomatique ne me semblent pourtant pas pleinement pertinentes dans le cas de la lettre :

1) On a dit qu'elle pouvait s'expliquer par des raisons d'économie de papyrus⁴; cela s'applique aux longs documents, que la phraséologie d'époque byzantine étire et qui, écrits sur un rouleau dans le sens des fibres, deviennent difficiles à calibrer en colonnes complètes ou malaisément lisibles si le scribe adopte une seule colonne avec des lignes trop longues. Mais ce n'est pas le cas de la lettre comme le montre le succès qu'a eu à l'époque romaine le format vertical (donc non *transversa charta*), où le feuillet était fort étroit selon la longueur de la lettre.

2) On a aussi tendance à expliquer la disposition *transversa charta* par une influence de la diplomatique romaine (dérivée de l'usage des documents

⁴ Cf. Turner, *o. c.* (n. 1), § 4.10.2, p. 45.

en double expédition). Mais le type de documents qui ressortissent à cette diplomatie, fortement influencés par le droit romain, n'a pas grand-chose à voir avec les lettres, surtout privées. On pourrait bien sûr conclure que la lettre n'a fait que suivre le mouvement général. Mais je me risquerais à chercher des raisons plus liées au « génie » de ce genre et à l'évolution qu'il connaît à cette époque.

Déjà en 1931, C.C. Edgar remarquait que, si les deux formats de lettres se rencontraient dans les archives de Zénon, celles d'Apollônios étaient presque toujours de format horizontal, c'est-à-dire *transversa charta*, « which was in fact », ajoute-t-il, « better adapted for the large, formal hands used in government offices »⁵. Ainsi la lettre de format vertical, avec ses lignes très courtes, pouvait être ressentie comme « moins formelle »⁶. Or l'époque protobyzantine a développé une conception de la lettre de plus en plus formelle, de plus en plus apprêtée et sophistiquée, ce qui aurait pu inciter le scripteur à adopter une disposition plus en rapport avec ce nouvel esprit. Mais les observations d'Edgar et de Skeat concernent l'époque ptolémaïque et je ne crois pas que cet « *ethos* » du document *transversa charta* ait pu se transmettre à sept siècles de distance.

Je m'orienterais plutôt vers une explication qui mette ces faits matériels en rapport avec le changement de diplomatie que connaît la lettre au Ve s. (Fig. 3) : la disparition de la formule d'introduction (*praescriptum* : ὁ δεῖνα τῷ δεῖνι χαίρειν) et de la salutation finale (*formula valedicendi*). Ces dernières, souvent mises en évidence par des *eistheseis* et des blancs, avaient tendance à étirer en hauteur le bloc textuel de la lettre, la faisant finir par un appendice étroit qui accentuait cette disposition verticale (Fig. 4). La disparition du prescrit et de la formule de salutation a réduit la lettre à son corps massif, privé d'*eisthesis* et de diverses aérations (Fig. 5). La question est de savoir si c'est le changement de format (peut-être induit par la tendance générale à l'écriture *transversa charta*) qui a remodelé le formulaire de la lettre ou le contraire. Je pencherais pour la seconde solution qui correspond à une évolution de la conception de la lettre, à son changement de fonction, reflétant de nouvelles règles dans la relation épistolaire de l'Antiquité tardive⁷. La lettre, perdant de plus en plus sa mission pratique,

⁵ *P. Mich. Zen.*, p. 58. Voir Turner, *o. c.* (n. 1), § 4.5.3, p. 35.

⁶ L'expression est de T.C. Skeat, *ap. Turner, o. c.* (n. 1), § 4.5.3, p. 35. Même conclusion pour les *enteuxeis*: cf. *P. Enteux.*, p. X–XI.

⁷ Voir, sur ce sujet, mon étude sous presse déjà citée (n. 3) « Esquisse d'une anatomie de la lettre antique tardive d'après les papyrus ».

devient une sorte de conversation où l'on manifeste sa *φιλία* et, si possible, son talent d'écriture (autrement dit son adresse rhétorique). Or le vieux prescrit, que les traditionalistes, comme le Pseudo-Libanios dans son traité épistolaire du IV^e/V^e s.⁸ ou Procope de Gaza dans ses lettres du début du VI^e s.⁹, tentent de maintenir dans sa forme originelle, avec le nom du destinataire en second, et dont on s'accorde à reconnaître que l'infinif *χαίρειν* s'explique par un *λέγει* sous-entendu, devient incompatible avec cette fonction de conversation que revêt l'épistolographie, avec cette nouvelle sociabilité qui se construit dans l'exaltation de l'autre et la dépréciation de soi et surtout avec le style de plus en plus travaillé de la lettre qui rejette les éléments banals, figés et stéréotypés de la lettre traditionnelle¹⁰.

⁸ *Characteres epistolares*, éd. Weichert, p. 21, 8-15 : προσήκει μέντοι τῷ γράφειν βουλομένῳ πρὸς τοῦ κατὰ τὴν ἐπίσταλσιν χαρακτηῆρος μὴ ληρεῖν μήτε μὴν ἐπιθέτοις ὀνόμασι χρῆσθαι, ὡς ἂν μὴ κολακεία τις καὶ δυσγένεια προσῆ τῷ γράμματι, ἀλλ' οὕτως ἀπάρχεσθαι· ὁ δεῖνα τῷ δεῖνι χαίρειν. Οὕτω γὰρ ἅπαντες οἱ ἐπὶ σοφία τε καὶ λόγοις διαπρέψαντες παλαιοὶ φαίνονται πεποικότες καὶ δεῖ τὸν ἐκείνων ζηλωτὴν βουλόμενον γίνεσθαι κατόπιν αὐτῶν βαίνειν « Il convient à celui qui veut écrire selon les procédés du style épistolaire de ne pas bavarder ni utiliser des épithètes afin qu'aucune flagornerie ni bassesse de sentiments n'entache la lettre, mais de commencer ainsi : "Untel à untel, salut!". Il est clair que les Anciens qui se sont distingués par leur sagesse et leur éloquence ont tous procédé ainsi et celui qui souhaite être leur émule doit suivre leur modèle ». — Sur la date de ce traité, cf. H. Koskeniemi, *Studien zur Idee und Phraseologie des griechischen Briefes bis 400 n. Chr.*, *Annales Academiae Scientiarum Fennicae ser. B*, t. 102, 2, Helsinki 1956, p. 56, n. 2. Cette datation est acceptée par H. Hunger, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner*, *Byzantinisches Handbuch im Rahmen des Handbuchs der Altertumswissenschaft V*, Munich 1970, I, p. 200.

⁹ Autant qu'on puisse en juger d'après la réaction de Jérôme (partisan d'une forme moderne de la lettre) qu'il critique dans son *Ep.* 91. Voir la traduction et l'analyse que j'en propose dans « Esquisse d'une anatomie de la lettre antique tardive d'après les papyrus » (cit. n. 3).

¹⁰ Notons qu'en même temps que le prescrit et la formule finale tombe aussi en désuétude la formule figée de vœux de bonne santé (*formula valetudinis*), suivie jusqu'au III^e s. de la formule de proscynème.

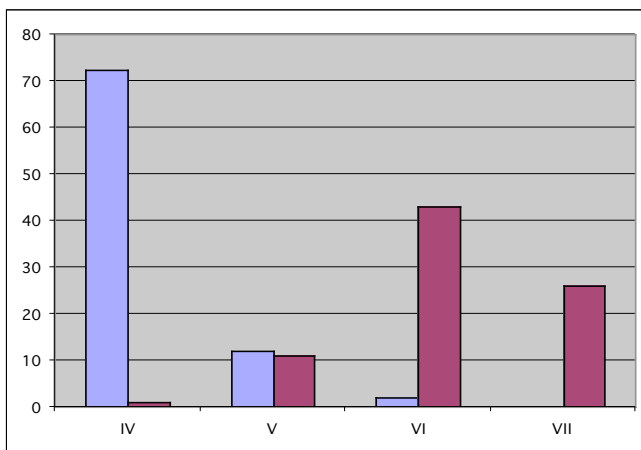


Fig. 3 : Rapport entre les lettres pourvues de prescrit (1ère col.) et celles dépourvues de prescrit (2e col.) pendant les IVe-VIIe siècles d'après les *P.Oxy.*

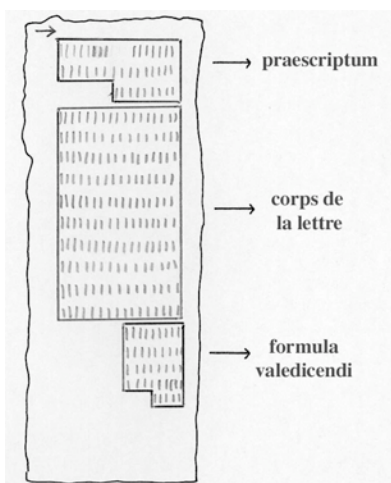


Fig. 4 : Disposition typique d'une lettre du IVe siècle.

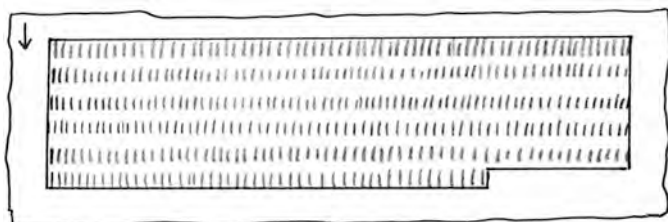


Fig. 5 : Disposition typique d'une lettre des Ve-VIIe siècles.

Ainsi le développement d'un nouveau format usité pour les documents principalement notariés offrait à la lettre un cadre formel correspondant mieux à ses nouvelles fonctions et aspirations. Mais je crois que ce sont ces dernières avant tout qui expliquent le changement de disposition graphique.

On voit que l'approche diachronique peut être féconde, mais, pour qu'elle soit fiable, elle nécessite encore des recherches systématiques genre par genre sur l'ensemble de la période gréco-romano-byzantine. Abordons maintenant la démarche synchronique, qui, dans l'état de la recherche, permet d'atteindre plus immédiatement des résultats fiables.

2. L'approche synchronique : l'exception de la pétition

En dressant avec Jean Gascoü une liste des pétitions byzantines sur papyrus (Ve-VIIIe s.)¹¹, j'ai été frappé de voir que, mis à part les cas incertains et particuliers, la pétition de cette époque est dans 86,5 % des cas écrite le long des fibres¹². Cette proportion, qui devrait être bien plus haute si on fait abstraction des brouillons qui ne respectaient pas forcément la présentation finale, est trop marquée pour ne pas être significative. La pétition prend très évidemment le contre-pied des actes notariés byzantins qui se développent en longs *rotuli* (c'est-à-dire rouleaux écrits *transversa charta*) : elle est écrite sur un rouleau placé horizontalement, dans le sens des fibres, tantôt en une seule colonne dont les lignes peuvent être parfois de taille spectaculairement démesurée (par exemple, *P.Cair. Masp.* I 67004, dont les lignes font 1 m 02 sans compter une lacune finale d'env. 28 lettres), tantôt en plusieurs colonnes (ainsi *P.Cair. Masp.* I 67002). Le dossier de Dioscore d'Aphrodité (VIe s.), auquel sont empruntés les exemples cités à l'instant et qui contient un tiers des pétitions des Ve-VIIIe s., écrites de plusieurs mains, préserve les spécimens les mieux conservés de pétitions, dans une présentation qui devait être celle attendue par les autorités. Quand on a affaire à des exemplaires proches de la version définitive, ceux-ci sont toujours écrits le long des fibres et, en plus des caractéristiques qui viennent d'être relevées (longues

¹¹ Cette liste (« Liste des pétitions sur papyrus des Ve-VIIIe siècles ») est publiée dans D. Feissel et J. Gascoü (éd.), *La pétition à Byzance*, Centre de Recherche d'Histoire et Civilisation de Byzance, Monographies 14, Paris 2004, p. 141-196.

¹² On trouvera les chiffres précis dans J.-L. Fournet, « Entre document et littérature : la pétition dans l'Antiquité tardive », dans D. Feissel et J. Gascoü (éd.), *o. c.* (n. 11), p. 72. J'emprunte à cet article quelques-unes des conclusions de la présente communication. Certaines d'entre elles seront développées dans un ouvrage consacré aux pétitions de Dioscore d'Aphrodité qui est en voie de finition.

lignes, colonnes), on constate aussi le recours à une écriture très soignée, d'allure verticale, parfois pourvue d'accents, d'esprits ou de ponctuations¹³. Nous avons la chance d'avoir d'autres documents rédigés de la main même de Dioscore (lettres, contrats) et il est possible de constater qu'il utilise un style d'écriture légèrement différent de celui dont il use pour les pétitions (comparons la première colonne de *P.Cair. Masp.* I 67002, écriture droite [Fig. 6] avec, par exemple, *P.Cair. Masp.* I 67069, lettre écrite *transversa charta* dans une écriture plus penchée et cursive [Fig. 7]). Ce dossier est d'autant plus intéressant qu'il nous montre qu'un scribe, de même qu'il pouvait jouer sur les formats et orientations fibrales de ses documents d'après leur genre, était à même de varier ses styles d'écriture selon les mêmes contraintes.

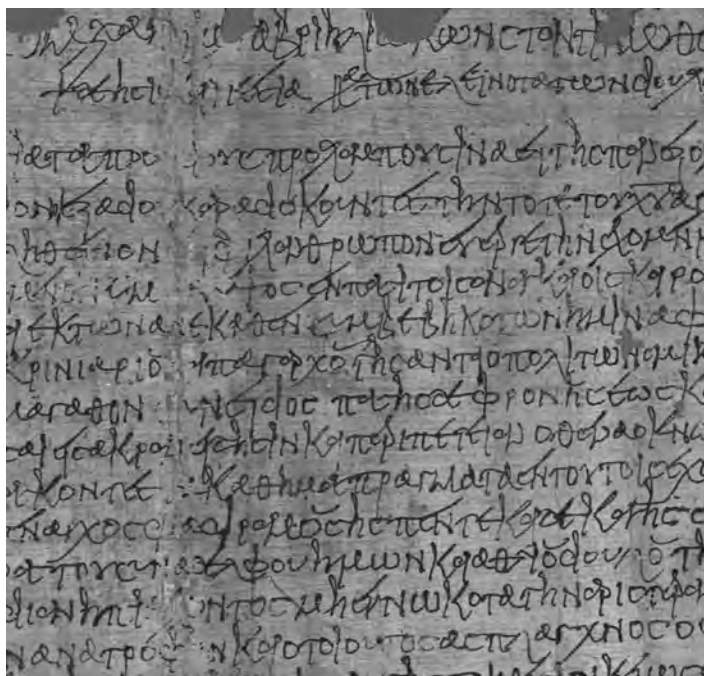


Fig. 6: détail de la première colonne de *P.Cair. Masp.* I 67002 (pétition de la main de Dioscore).

¹³ J.-L. Fournet, *l. c.* (n. 12), p. 73-74 et « L'influence des usages littéraires sur l'écriture des documents : perspectives » dans les *Proc. of the 20th Int. Congr. Pap.*, Copenhague 1994, p. 419-420.

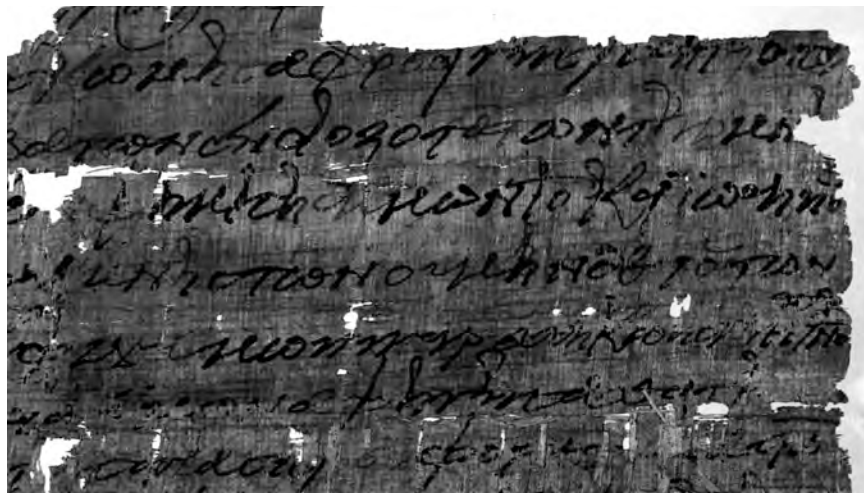


Fig. 7: détail du *P. Cair. Masp. I 67069* (lettre de la main de Dioscore).

En bref, tout concourt matériellement à différencier fortement la pétition des autres genres documentaires. L'analyse synchronique se fonde sur un système d'opposition à une période donnée. Reste à définir et interpréter cette opposition. La pétition est un genre documentaire à part dans la mesure où il émane d'un particulier et s'adresse aux autorités, parfois les plus hautes (gouverneur de province, préfet du prétoire, empereur). La qualité des destinataires peut expliquer la spécificité formelle de la pétition par opposition aux autres documents (notariés ou non) qui relèvent des relations entre particuliers (lettres, contrats ou, pour rester dans le domaine de la justice, arbitrages, normalement écrits *transversa charta*). La pétition pourrait même s'opposer plus spécifiquement à la lettre, qui, depuis toujours, constitue un autre moyen potentiel d'atteindre les autorités : mais si la première est autorisée au moindre administré, la seconde reste l'apanage de quelques privilégiés, chacune suivant des procédures diverses (la pétition étant remise en main propre à l'autorité alors que la lettre est envoyée) et chacune observant une diplomatie différente (la pétition est hypomnématique contrairement à la lettre, en tout cas jusqu'à la disparition du prescrit). Ainsi la disposition graphique d'un document est révélatrice de sa fonction et peut-être même de la procédure qu'il implique.

Dans ce système d'opposition particulièrement net durant l'Antiquité tardive, la pétition a recouru à une présentation qui la rapproche des textes

littéraires écrits sur rouleau le long des fibres (alors que le *rotulus* ne connaît alors aucun emploi littéraire) : certes à cette époque, une telle forme bibliologique est en voie de disparition, ce qui peut conférer à la pétition une connotation archaïsante et donc plus prestigieuse; le rouleau continue néanmoins à être utilisé dans des usages rares et solennels comme support des lettres pascales. Ces dernières constituent là encore un modèle qui confère à la forme du rouleau non *transversa charta* un « ethos » qui l'éloigne des documents usuels. Ces rapprochements avec des formes bibliologiques littéraires ou littérisantes sont d'autant plus fondés que la pétition à cette époque est très fortement influencée par la littérature comme je l'ai montré ailleurs ¹⁴.

3. Les conséquences pratiques pour un éditeur de textes

Ce qui vient d'être dit sur la pétition antique tardive et la méthode qui en découle peut avoir des conséquences pratiques pour l'éditeur de papyrus. J'aimerais l'illustrer par trois exemples tirés de deux archives.

Les premières archives sont celles des papyrus byzantins de Lycopolis (Ve/VIe s.) de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris que Jean Gascoü a présentés lors d'un précédent congrès et qui sont encore en voie de publication ¹⁵. Je me suis occupé, entre autres, de l'édition de toutes les lettres de cet ensemble. Certaines sont très fragmentaires et ne se laissent reconnaître comme lettres que parce qu'elles échappent au formulaire figé des contrats ou des reçus. Sur la vingtaine de documents qui peuvent être *a priori* classés dans la catégorie des lettres, deux font figure d'intrus : ils sont écrits contrairement à tous les autres le long des fibres. L'étude de leur contenu, quoique fragmentaire, m'a convaincu que ces deux textes étaient très certainement des pétitions. Je passerai sur le premier (P.Acad. inv. 1) qui pose des problèmes matériels qui seraient ici trop longs à développer. Quant au second, le P.Acad. inv. 18/2, il s'agit d'un petit fragment, difficilement définissable :

¹⁴ J.-L. Fournet, *l. c.* (n. 12), p. 67-71.

¹⁵ J. Gascoü, « Les papyrus lycopolites de l'Académie des Inscriptions » dans *Atti del XXII Congr. Int. di Pap.*, Florence 2001, p. 539-547.— Les papyrus médicaux ont été édités par moi-même récemment : « La bibliothèque d'un médecin ou d'un apothicaire de Lycopolis » dans I. Andorlini (éd.), *Testi medici su papiro. Atti del Seminario di studio (Firenze, 3-4 giugno 2002)*, Florence 2004, p. 175-197.

P.Acad. inv. 18/2
H 8,5 x L 10,9

Fig. 8
fin Ve s.

Lycopolis

→ † [Ἐν κ] Γαληνιώσης τῆς ἐπαρχ[ίας

ὑ[μ]ετέρας ἐνδοξότητος λιμενη[^ι

[.] χειμώνων τῇ ὑμετέρα ὑπερφ[υ

[± 5]α.μενος τῶν πρώη[ν

5 [± 5]ἔν[

1 γ super [κ] || **2** ὑ[μ]ετερας || λιμενη[^ι: ι ex η corr. ? || **3** ὑπερφ[.

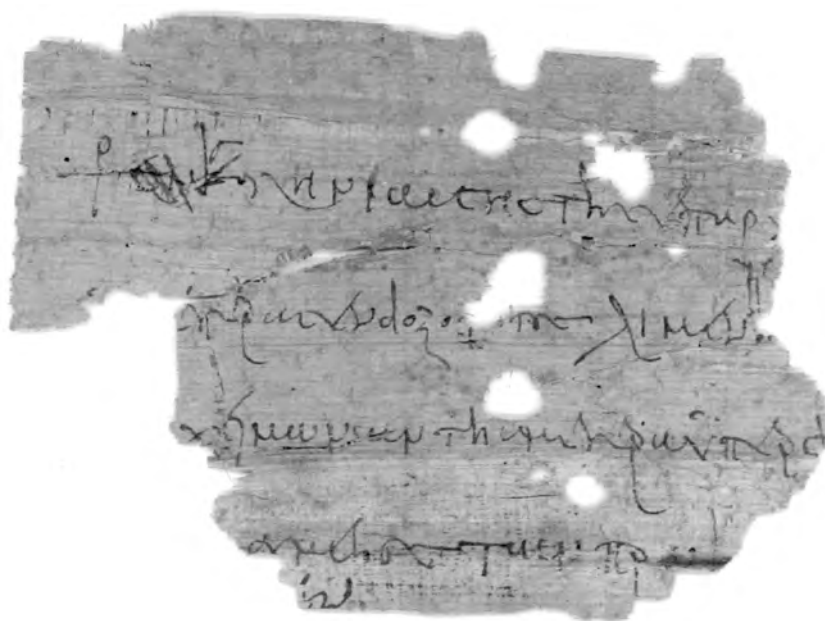


Fig. 8: P.Acad. inv. 18/2.

Il y est question de la province (l. 1 : τῆς ἐπαρχ[ίας] et probablement du duc (l. 2 : ὑ[μ]ετέρας ἐνδοξότητος); le vocabulaire appartient au registre maritime et météorologique : le participe γαληνιώσης (l. 1) « étant calme » (en parlant de la mer) s'oppose aux χειμώνων « tempêtes » (l. 3) tandis que λιμενι[(l. 2) fait allusion au « port ». L'auteur de ces lignes développe sans nul doute une métaphore dans laquelle il compare l'état de la province à une mer et son gouverneur à un port protecteur ou à un pilote, évoquant les tourments du passé (cf. l. 4 : πρῶη[v] et le calme de la situation présente dû à la bonne administration du duc. Ce type de métaphore, empruntée à l'éloquence encomiastique, me semble typique des préambules de pétitions byzantines. Qu'il suffise de comparer le *prooimion* de la pétition *P.Mich.* XV 739 (VIe s.), où apparaît la métaphore du pilote¹⁶, ou celui d'une pétition adressée par l'évêque Sabinos aux empereurs Valentinien et Marcien au Concile de Chalcédoine (451), où est longuement développée la même métaphore de la tempête et du pilote¹⁷.

Mon dernier exemple est un texte connu des archives de Dioscore, *P.Flor.* III 296, publié comme une pétition de la main de Dioscore et considéré depuis comme tel. En voici la partie finale¹⁸ :

¹⁶ L. 3-5 : [- - - ὁ κ]αλλίνικος καὶ τροπευῶχος τῆς πάσης οἰκουμένης δεσπότης καν[- - -] | [- - - δικαιοκρισίαν εὖ εἰδῶς ὡς αὐτῆς δίχα εὐρεθείσης κυβερνήτης [- - -] | [- - -] τοὺς μὲν πονηροὺς κολάζει τιμωρίαις τοὺς δὲ χρηστοὺς τῆς δεούσης [- - -].— Sur le destinataire (un gouverneur ou un fonctionnaire palatin), cf. J. Gascou et J.-L. Fournet, « Liste des pétitions sur papyrus des Ve-VIIe s. », dans D. Feissel et J. Gascou (éd.), *o. c.* (n. 11), p. 172.

¹⁷ *ACO* II/1/3, p. 65, 1-5 : Ὁ τῶν ὅλων κύριος ἰδὼν τὴν ἀποστολικὴν ὀρθόδοξον πίστιν ὑπὸ τῶν ραθύμων τέως χειμαζομένην καὶ πάντα τὸν κόσμον ἐν ἀταξίαι κλυδωνιζόμενον ἤγειρεν τὴν ὑμετέραν εὐσέβειαν ἰθύναι καὶ κυβερνήσαι τὴν οἰκουμένην καὶ τὰς ὑπὸ τῶν μοχθηρῶν ἐπιφυσίας τῆ διδασκαλίας τῶν ἁγίων ταραχὰς καταστεῖλαι καὶ τὸ λαμπρὸν καὶ βέβαιον τῆς ὀρθοδοξίας κυρῶσαι. Καὶ εἰκότως ἐπὶ τῆς ὑμετέρας γαληνότητος εἶποι καὶ ὑμῖν ὁ θεός· κτλ. On remarquera l'usage fort à-propos du prédicat impérial ἡ ὑμετέρα γαληνότης filant la métaphore de la bonace. Voir aussi *P.Cair. Masp.* I 67089 r°, B, 2-3 (VIe s.), quoique ce texte fasse l'objet de plusieurs interprétations (J. Maspero parle de « requête (au duc?) » [*P.Cair. Masp.* I, p. 123]; H.I. Bell de « complimentary oration to a newly appointed Duke » [*JHS* 64, 1944, p. 27]; R. Rémondon de « panégyrique du poète Dioscore d'Aphrodité au duc Athanase » [*JJP* 18, 1974, p. 28]) : [εὐ]τυχήσα[σα] κυβερνήτην κ[α]τὰ τῆς εὐκατίας `εἰ χειμῶνος´ ὄψέ ποτε {προσ}|[λαβούσα] `ἐπιτυχοῦσα´ γαλήνης, « [La province de Thèbes se réjouit (?) d'avoir trouvé son pilote et d'avoir enfin atteint, même tard dans la tempête, la bonace tant souhaitée ».

¹⁸ Le texte que je donne est celui de l'édition des pétitions de Dioscore que je prépare.

P.Flor. III 296
H 61,3 x L 23,4 cm

2/3 oct. [548–565]

↓ (...) Ὅθεν παρακαλῶ
 ἰύμῶς καὶ το[ύ]το τὸ ἀγαθὸν πρὸς ἀπάσαις ὑμῶν
 εὐεργεσίαις αἷς ἐντυγχάνω
 ἰἐπιθ[...]. βενεφίκιν τῇ ὑμετέρῃ ψυχῇ, εἰς παρασταίη,
 προστάξαι
 50 ἰτοὺς ἐ[μοὺς] ἀνθρώπους τοὺς ἀεὶ τὴν λιγ[.]ν παρ' ἐμοὶ
 σπείροντας
 ἰσυγχωρηθ[ῆ]ναί μοι κατὰ τὸ ἔθος ἵνα εὕρω τὰ δημόσια
 εὐγνωμόνως πληρῶσαι
 ἰεἰς τὰς καταβολὰς καὶ μὴ ἐν ὑστερησμῷ γένωμαι ἀπορῶν
 πανταχῇ
 ἰ[...]. νιζεῖ τῷ πλησίον ὑπὲρ γεννημάτων ὅτι τὰ ἐν
 καιρῷ
 ἰδιδόμε[να] ὥσει πρὸ καιροῦ ἐπιδέχονται οἱ δανισταὶ ἐμοὶ
 τὰς χεῖρας
 55 ἰαὐτῶν ἐκό[λ]λησαν θλίψαντες τ[ὸ]ν τρισάθλιον κτήτορα.
 Ταῦτα μὲν δὴ
 ἰ[...]. Ἠγείσθω δὲ τῶν βραχέων μου γραμμάτων ἢ
 ἐποφειλομένη
 ἰύμῖν ἐξ[ἐμοῦ] προσκύνησις καὶ ὁ ἀσπασμός μου ὡς οὐ
 χάρτης χωρεῖ,
 ἰδέσποτα].

« (...) *C'est pourquoi je vous demande ce service en plus de tous les bienfaits que je sollicite, [...] bénéficie pour votre âme : d'ordonner, si vous le jugez*

bon, que |⁵⁰ mes hommes, qui depuis toujours sèment le lin sur mes terres, me soient rendus conformément à l'usage afin que je sois en mesure d'acquitter avec dévouement et en totalité les versements de l'impôt et que je ne sois pas en défaut, étant absolument incapable de [...]... Les créanciers agglutinent sur moi leurs mains, |⁵⁵ opprimant le propriétaire trois fois malheureux. [...]. Que cette modeste lettre soit placée sous le signe du respect que je vous dois et de mes salutations telles qu'aucun rouleau de papyrus ne saurait les contenir, seigneur. »

On y retrouve en effet dans la partie finale le formulaire typique des pétitions de cette époque : Ὅθεν παρακαλῶ ..., εἰ παρασταίη, προστάξει κτλ. « C'est pourquoi je vous demande (...), si vous le jugez bon, d'ordonner, etc. ». Pourtant on est étonné de la formule finale (l. 56-57), que l'on retrouve dans d'autres lettres contemporaines et où l'emploi de γραμμάτων « lettre » et d'ἀσπασμός « salutations » oblige à classer sans ambiguïté ce texte dans le genre épistolaire¹⁹. Or un élément aurait dû dès le départ nous alerter : on a affaire à un *rotulus*.

Ces exemples montrent l'intérêt de l'analyse matérielle et formelle des documents qui peut éclairer leur contenu. Elle doit inciter l'éditeur à décrire le plus précisément possible le papyrus qu'il publie, ce qui n'est pas toujours le cas.

En 1978, Turner écrivait « I must (...) record puzzlement as to why the 'vertical' form is sometimes used, and sometimes the (previously) normal 'horizontal' form, in which the writing is along the fibres and set out columns. Both formats are in use simultaneously, and the quick survey I have made indicates no reasons why one should have been preferred to the other »²⁰. Comme j'ai essayé de le montrer avec le cas de la pétition, une analyse par genre permet de sortir de cette aporie et, en reconstituant les systèmes d'opposition qui ont conditionné les modes d'écriture des Anciens, d'esquisser les règles de ce que j'appellerais une paléographie ou, si l'on veut,

¹⁹ Comparer *P.Oxy.* I 128, 12-13 (VIe/VIIe s.), lettre : ἡγείσθω τῆς ἐπιστ[ο]λῆς ἐποφειλομένη κατὰ χρέος προσκύνησις τῇ ὑμετέρᾳ ἐνδοξότητι; et *PSI* XIII 1345, 15 (VIe/VIIe s.), lettre : τούτων δὲ α[ὐ]τῶν προηγείσθω τ[ῆν] ἐποφειλομένην προσκύνησιν ἀπ' ἐμοῦ ἀπονείμω τῷ δεσπότη μου καὶ δι' αὐτοῦ ἐξ ἐμοῦ πρ[ῆ].

²⁰ Turner, *o. c.* (n. 1), § 4.12, p. 49, parlant de l'époque byzantine.

en prenant le terme dans son sens le plus matériel, une diplomatique
« signifiante ».